

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 78 (2016)
Heft: 8

Rubrik: 2015 Rapport d'activités

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



2015

Rapport d'activités



Avant-propos

Chers membres,
Chère lectrice et cher lecteur de *Technique Agricole*,

C'est avec beaucoup de joie et un grand respect que j'ai repris en septembre 2015 le flambeau de mon prédécesseur, l'ancien conseiller national Max Binder. La confiance des délégués me réjouit et me motive à renforcer les prestations de l'association avec toutes les parties prenantes et à atteindre les objectifs fixés pour le bien des membres.

Merci de votre confiance !

Au début de mon mandat, le comité a étudié les structures et la mission de l'association au cours d'un atelier. De nouveaux documents de base ont été élaborés pour délimiter clairement les tâches du comité et celles du secrétariat. Ces travaux ne sont pas terminés et se poursuivront de manière ciblée en 2016. Le nouveau système de frein et le porte-à-faux avant sont discutés en ce moment. L'ASETA étudiera ces sujets l'an prochain dans les commissions sectorielles et les groupes de travail avant de formuler des recommandations.

Importance de la technique agricole

L'importance pour un agriculteur d'un parc de machines rationnel, sécurisé et bien entretenu est évidente. La Confédération semble malheureusement peu s'y intéresser. Les programmes d'austérité ont engendré des coupes drastiques du budget d'Agroscope Reckenholz-Tanikon (ART). En conséquence, celui-ci n'a pratiquement plus alloué de ressources financières au secteur technique agricole, de sorte que le maintien du banc d'essai de tracteurs est remis en question et les recherches dans ce domaine, de même que les supports didactiques pour les élèves des écoles d'agriculture ne cessent de diminuer. Nous nous efforçons, en concer-

tation avec tous les partenaires possibles, de sauver le banc d'essai et de favoriser la reprise des recherches fondamentales.

Enjeux de la politique agricole – contribution de l'ASETA

Les défis de l'agriculture ne sont pas moins grands. Dans le contexte agro-politique actuel, avec la situation financière tendue de la Confédération et l'état du marché du lait, nombre d'exploitations sont confrontées à des difficultés pécuniaires et à des décisions économiques douloureuses. La Politique agricole 2014-2017, avec les paiements directs, a encore été marquée par le passage du soutien de la production à celui des prestations éco-logiques. Cela ne plaît pas à la majorité des exploitants en raison d'un manque à gagner colossal. Si la vente de produits agricoles est de moins en moins rentable, les paysans sont contraints à restreindre les coûts. Face à cette situation, nous voulons que l'ASETA offre un appui réel aux membres.

Avec l'offre de cours, de formations continues et de consultations, nous voulons favoriser une utilisation sûre et efficace de nos machines sur les exploitations. Il a été démontré que les coûts de machines constituent un facteur économique déterminant et varient beaucoup dans les exploitations de même type. Nous devons proposer à nos membres



Le conseiller national Werner Salzmann préside l'ASETA depuis septembre 2015.

des bases de calcul pour l'utilisation des machines et les chaînes de récoltes s'appliquant à leur propre exploitation, afin qu'ils puissent toujours choisir la variante la plus avantageuse. Les changements de manières d'employer les machines sur les exploitations et le développement des

Membres actuels du comité de l'ASETA



Werner Salzmann, président, Mülchi (BE)



Auguste Dupasquier, vice-président
La Tour-de-Trême (FR)



Simon Eschler, Fleurier (NE)



Pascal Furer, Staufen (AG)



Ueli Günthardt, Landquart (GR)
Président de la commission sectorielle Prestations de services



Bernard Nicod, Granges-Marnand (VD)
Président de la commission sectorielle Formation continue



Stephan Plattner, Bretzwil (BL)



Roger Stirnimann, Bannwil (BE)
Président de la commission sectorielle Information



Urs Wegmann, Hünikon (ZH)

agro-entrepreneurs hors des zones constructibles posent à l'aménagement du territoire de nouveaux défis auxquels nous devons répondre et auxquels nous répondrons.

L'union fait la force

Nous ne pouvons atteindre nos objectifs qu'en unissant nos forces. Cela implique cependant que nous allions tous dans le même sens, établissions une confiance mutuelle et cherchions dans le calme des solutions appropriées aux problèmes. Je suis persuadé que nous réussirons à relever ces défis parce que j'ai constaté avec une grande satisfaction lors de mes diverses visites et lors de vos assemblées générales que les sections étaient très actives et accomplissaient un excellent travail. De surcroît, je peux compter sur un comité et des collaborateurs compétents et motivés.

Un travail efficace et couronné de succès nécessite de développer un réseau solide de contacts et d'entretenir des bonnes relations avec nos partenaires politiques, les associations et les administrations.

Je remercie chaleureusement les sections, le comité, le directeur Aldo Rui ainsi que tous les collaborateurs et partenaires de la collaboration fructueuse pendant les premiers mois de mon mandat. Je me réjouis de poursuivre cette coopération.

Werner Salzmann, conseiller national et président de l'ASETA



SVLT
ASETA



«J'apprécie les informations fournies par le périodique spécialisé de l'ASETA sur les nouvelles technologies, la sécurité routière et législation actuelle.»

Urs Leu, agro-entrepreneur
à Hohenrain (LU)

Défense des intérêts

L'ASETA représente les intérêts de ses membres sur le plan national et international dans le but de favoriser de bonnes conditions-cadres, nécessaires au développement économique et écologique des exploitations. L'accent est mis sur la circulation routière, l'exploitation de machines en commun et la prévention des accidents. Statuts, point 4a Représentation des intérêts

L'ASETA entretient un large réseau de relations dans le but de défendre les causes et les intérêts des membres. La représentation des intérêts est assurée par les membres du comité et le secrétariat en collaboration avec les différents réseaux. D'une part, l'association fait partie de diverses organisations, associations et groupes de travail, d'autre part, elle s'engage activement dans plusieurs organismes et communautés d'idées ainsi qu'auprès des autorités.

Législation

La législation de la circulation routière est depuis longtemps un dossier prioritaire de la représentation des intérêts et le restera. Au moment de la mise en œuvre de prescriptions de l'Union européenne, il est nécessaire de considérer assez tôt les souhaits et spécificités nationales pour éviter des problèmes. En élaborant la législation fédérale, l'on doit aborder l'agriculture et ses particularités avec l'écoute et la compréhension nécessaire. Un bon jugement est essentiel notamment pour l'application de l'ensemble de mesures de « Via Sicura ».

Défis actuels

Plusieurs groupes de travail étudient actuellement des sujets tels que les prescriptions relatives aux freins et le porte-à-faux avant des véhicules agricoles. Le progrès technique rend l'observation des dispositions légales plus complexe, de même que l'évolution des tracteurs et des outils portés. Il s'agit toujours de trouver, dans le respect de la sécurité routière, des solutions praticables qui tiennent compte des aspects économiques et des processus de travail de l'agriculture. ■

L'ASETA siège dans les organisations suivantes:

- **SPAA***: Service de prévention des accidents dans l'agriculture
- **USP**: Union Suisse des Paysans (chambre agricole, grand comité)
- **SSM**: Société suisse pour l'étude des carburants et lubrifiants (comité)
- **Routesuisse**: Fédération routière suisse (comité)
- **Groupe de travail OETV**

Réseau

L'ASETA est l'un des maillons d'une longue chaîne d'organisations très diverses concernées par la sécurité routière et l'agriculture :

- **Agrartechnik-Forum Schweiz**
- **Agridea**: secteurs «Construction» et «Agro-technique»
- **Agroscope***
- **ASTRA**: Office fédéral des routes
- **Instituts de formation agricole**
- **AGIR**: Agence d'information agricole romande
- **SAB**: Groupement suisse pour les régions de montagnes
- **HAFL**: Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires
- **SIK***: Association suisse des intérêts des fabricants et négociants en machines et engins pour la voirie
- **ASMA***: Association suisse de la machine agricole
- **USM***: AM Suisse, jusqu'alors Union suisse du métal, secteurs «Mécanique» et «Agrotec Suisse» (anciennement «Agro-technique»)
- **SVS/ASE**: Association suisse d'ensilage
- **CSR**: Conseil de la sécurité routière

* désigne les organisations membres



SVLT
ASETA



«En qualité de membre, je reçois chaque mois le périodique. *Technique Agricole* est le fruit de compétences de haut niveau.»

Johannes Jarögen,
agriculteur à Malans (GR)

Information

Avec *Technique Agricole* et *Schweizer Landtechnik*, l'ASETA publie un périodique spécialisé en français et en allemand. Les deux versions ont renforcé leur position auprès du lectorat et des annonceurs. Des changements sont intervenus dans la rédaction et dans l'édition.

Statuts, 4c Information

Le périodique spécialisé, *Technique Agricole* en français et *Schweizer Landtechnik* en allemand, a fourni au cours de l'année 2015 des informations sur la technique agricole ainsi que sur les activités de l'association et ses sections à plus de 21 000 membres et abonnés.

Succédant à Ueli Zweifel, rédacteur responsable de longue date, qui a pris une retraite anticipée, Roman Engeler a été engagé comme rédacteur en chef et directeur d'édition du magazine de l'association. Il apporte plus de 20 ans d'expérience dans le journalisme spécialisé en agriculture et dispose d'un réseau dense dans le monde de la technique agricole sur le plan national et international qu'il utilisera pour poursuivre le développement des thématiques et de *Technique Agricole / Schweizer Landtechnik*.

Médias sociaux

Lors de l'année écoulée, la rédaction a amélioré la communication des activités sur le site Internet existant www.agrotechnik.ch et l'a également relayée sur les réseaux sociaux, pour l'instant Facebook et YouTube. Ceux-ci étant appréciés et très utilisés par les jeunes en particulier, des plates-formes ont été créées dans le but de diffuser rapidement des informations complémentaires relatives à la technique agricole, mais aussi de présenter le média imprimé et les avantages d'une adhésion à l'ASETA.

Acquisition des annonces

En automne, la rédaction et Agripub, le service d'annonces de *Schweizer Bauer*, ont, d'un commun accord mis un terme à leur collaboration. Le comité souhaitait

Nombre de pages publiées sur une période de trois ans

	<i>Schweizer Landtechnik</i>			<i>Technique Agricole</i>		
	2013	2014	2015	2013	2014	2015
Articles rédactionnels	635	606	604	506	436	500
annonces et PR	93	90	92	71	68	68
Total	728	696	696	576	504	568

que la direction de l'édition soit assurée par l'association elle-même afin de disposer de davantage de marge de manœuvre pour le marketing des annonces, tant stratégique qu'opérationnel. Un arrangement a été trouvé avec le service d'édition de l'entreprise de médias Stämpfli AG en ce qui concerne le dénommé service interne d'annonce (affaires courantes, administration et facturation).

Commission sectorielle

Présidée par Roger Stirnimann, qui siège au comité de l'ASETA, la commission sectorielle « Information » comptant les membres Erika Meili (Agroscope, depuis le 1^{er} juillet 2015), Robert Kaufmann (Agroscope, jusqu'au 1^{er} juillet 2015), Sylvain Boéchat (Agridea Lausanne), Dominique Herren (membre du comité de la section Vaud), Christian Eggenberger (LBBZ Avenenber) et des représentants de la rédaction. Elle s'est réunie deux fois pendant

l'exercice écoulé pour analyser la forme et le contenu du périodique de l'association, en plus de donner des feed-back sur les textes parus ainsi que des orientations pour les contributions futures.

Perspectives

Poursuivre le rajeunissement de la rédaction s'impose à l'occasion des départs à la retraite. Les activités en ligne sont à intensifier. En même temps, la concurrence internationale qui s'accroît de nos jours contraint à chercher et à établir des partenariats avec des publications apparentées dans les pays voisins. Le but est que, die *Technique Agricole / Schweizer Landtechnik* soit un périodique spécialisé en technique agricole autonome comportant des contributions à la pointe et qu'il agrandisse son cercle de lecteurs. ■



SVLT
ASETA



« Respecter toutes les règles de circulation routière est de plus en plus complexe pour les agriculteurs, c'est pourquoi j'apprécie la représentation de nos intérêts et l'activité de conseil de l'ASETA dans ce domaine. »

Beat Ryser, agriculteur
à Wichenbach (BE)

Formation continue

L'ASETA propose diverses formes de formation continue basées sur la pratique à toutes personnes utilisant des machines et des appareils agricoles.

Statuts, point 4b Formation continue

En 2015, l'ASETA a organisé de nombreux cours, seule ou en collaboration avec les sections et des tiers. 1285 personnes ont participé aux différentes formations continues.

Cours de conduite G40

En 2015, la demande pour le cours de conduite G40 est restée élevée. Organisé à 257 reprises sur une cinquantaine de sites, ce cours de deux jours a permis aux 1206 participants de cette année d'obtenir l'autorisation de circuler avec des véhicules agricoles immatriculés à 40 km/h.

Cours OACP

Dans le secteur de la formation continue des chauffeurs, les 32 cours OACP (selon l'ordonnance réglant l'admission des chauffeurs) ont été dispensés à 37 personnes. Ils abordaient les sujets de l'ordonnance sur les chauffeurs (OTR 1), la sécurité du chargement, la technologie des véhicules, les premiers secours et les accidents/incendies.

Cours avec chariots élévateurs et télescopiques

La demande a été insuffisante en 2015 aussi avec 3 cours de formation (continue) de conducteurs de véhicules de manutention suivis par 26 personnes. Cette offre de cours doit encore être étudiée et adaptée aux conditions du marché.

Cours d'atelier

Les cours d'atelier de plusieurs semaines ne sont pratiquement plus demandés et ne sont, de ce fait, pas proposés pour le moment. Il en va autrement pour les cours de soudure dont 4 ont été orga-



La demande pour le cours de conduite G40 est restée élevée en 2015.

nisés l'automne dernier au centre de l'association à Riniken avec un grand succès (17 participants).

Les membres de l'ASETA bénéficient de tarifs préférentiels sur tous les cours organisés par l'association. ■

Nombre de participants

Nombre de participants aux cours	2012	2013	2014	2015
Cours d'ateliers	62	65	22	17
Cours de conduite G40	1085	1135	1170	1206
Cours OACP	508	552	439	36
Cours avec véhicules de manutention		92	36	26

Sponsors principaux du conduite G40



Poids et charges

Poids et charges

Charge essieu directeur
Au moins 20 % du poids effectif, balance

Charge essieu arrière

11,5 t au maximum
Capacité de charge des pneus
Traction suffisante

Charge utile

Poids total – poids à vide

Poids total

Poids à vide + chargement / charge du timon



Charge du timon / charge d'appui vertical

40 % du poids garanti de la remorque au maximum

3t au maximum

Garantie du fabricant

Charge remorquable

Poids des remorques tractées dans charge d'appui

Poids total du train routier

Poids total du véhicule de traction + remorque

Charge par essieu remorques

Conditions juridiques en fonction de l'empattement
Garantie du constructeur
Charges nominales des pneumatiques

Rouler en toute sécurité



Système de freinage

Entretien régulier
Contrôle avant chaque course

Signalisation

Plaque d'identification arrière
Signalisation de la vitesse maximale
Catadioptrès à l'arrière et à l'avant

Eclairage

Shares, clignoteurs, feux rouges arrière, feux de gabarit, de freinage, etc.
Phares allumés de jour
Gyrophare

Pneumatiques

Charge admissible
Contrôle de la pression

Conditions de visibilité

Rétroviseurs : vision vers l'arrière de 100 m
Rétroviseurs pour vision latérale

Dimensions

Longueur du véhicule
Longueur du train routier
Hauteur, largeur
Porte-à-faux avant et arrière

Vitesse

Vitesse maximale par construction
Remorque immatriculée
Train routier à 30 ou 40 km/h

Véhicules industriels

Plaque de contrôle

Blanche véhicules de transport
Bleue véhicules de travail

Permis de conduire

Au moins catégorie F

Dimensions

Largeur : 2,55 m au maximum
Porte-à-faux avant, outils de travail : 3,5 m
Porte-à-faux avant, charge : 3 m

Transports

Tracteur: une remorque immatriculée
Chariot à moteur: deux remorques
Interdiction de circuler le dimanche et la nuit
Redevance forfaitaire sur le trafic des poids lourds
Impôt de circulation: relativement élevé



Courses industrielles

Courses pour l'exploitation industrielle

Transports de commerce intermédiaire

Service hivernal

Entretien des routes

Prestations de service

L'ASETA soutient les sections dans leurs différentes activités. Elle déploie notamment une fonction de coordination et dispense des conseils à ses membres et à toute personne intéressée sur le plan technique.

Statuts, point 4d Prestations de services

Les services proposés par l'association sont variés et regroupent des activités diverses.

Conseil

L'activité de conseil du service technique englobe les secteurs équipement technique, prévention des accidents, prescriptions légales et immatriculation de véhicules agricoles et conduite de véhicules. Le droit de la circulation routière consiste en une multitude de dispositions légales et d'ordonnances. Le plus souvent, l'usager de la route ne peut s'y connaître dans tous les domaines et s'y retrouver. Les membres reçoivent de «Riniken» des réponses gratuites à leurs questions spécifiques de même que du soutien dans leurs rapports avec les autorités et les administrations ou en cas de litige.

Les exposés présentés dans des écoles, aux sections et à des organisations servent à communiquer les connaissances techniques et les expériences acquises au cours des années. Cela permet d'éviter des conflits avec la législation sur la circulation routière, de contribuer à la sécurité routière et, à moyen terme, d'exercer une influence sur le processus législatif.

Test de pulvérisateurs

L'ASETA est mandatée par l'Office fédéral de l'agriculture pour organiser et coordonner les contrôles périodiques de pulvérisateurs. Le mandat de prestations définit les tâches de tenue de la liste officielle des stations homologuées, d'approvisionnement en matériel nécessaire et d'organisation de cours de formation continue. Les contrôles de pulvérisateurs pour grandes cultures, cultures fruitières



Contrôle périodique des pulvérisateurs.

et viticulture sont effectués par des stations privées, des écoles d'agriculture ou des sections de l'ASETA.

En mars 2015, une formation continue a été dispensée aux personnes qui font passer les tests de pulvérisateurs dans les écoles du Strickhof à Lindau (ZH) et de Grange-Verney, à Moudon (VD). 36 participants l'ont suivie à Moudon et 44 à Lindau.

Support administratif

La gestion des membres de la plupart des sections est assurée par le secrétariat de l'ASETA à Riniken et consiste, selon le contrat, en mise à jour de leurs coordonnées, en facturation et encaissement des cotisations.

Antenne romande de l'ASETA

Après des discussions intensives, notamment à l'occasion des séminaires régionaux romands, l'antenne romande de l'ASETA a été installée l'an passé à Agrilogie à Moudon (VD) et la présence de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture en Suisse romande a été ainsi assurée pour l'avenir. Cette présence devrait encore se développer du fait que le rédacteur de langue française

engagé dans le secteur Information aura son bureau en Suisse romande.

Expositions

En 2015, l'ASETA a participé au salon Tier&Technik à Saint-Gall. Les expositions bisannuelles Agrovina et Agrama n'ont pas eu lieu pendant l'année passée sous revue. L'ASETA tire profit de sa présence à de telles manifestations pour entretenir ses contacts avec les membres et en gagner des nouveaux.

Voyages spécialisés

Au début de l'année, le voyage spécialisé à la découverte des lieux ruraux et touristiques à l'Etat du Texas aux USA a été préparé et mené par Bischofberger Reisen avec quatre groupes de quinze personnes en moyenne.

La mise sur pied du voyage spécialisé à la Réunion et à l'île Maurice a commencé pendant l'été. De surcroît, des réflexions ont été menées pour les procédures d'appel d'offres et de paiement des voyages futurs.

Un autre voyage spécialisé, à destination de l'Agritechnica à Hanovre, a eu lieu, organisé en collaboration avec Agrarreisen. ■



SVLT
ASETA

« L'ASETA défend les intérêts des agriculteurs dans le trafic routier. Pour une exploitation étendue comme la nôtre, c'est très important. »

Adrien Mettaz, arboriculteur et viticulteur, Fully (VS)



trumaco euro
l'atural technologies

Pia. 10 2010 Sionne (BS) - Tp. +39 02 7870043 Fax. +39 02

E-mail: info@trumaco-euro.it - Web: www.trumaco-euro.it

Comptes annuels 2015

	2014	2015
Bilan au 31.12.2015		
Actif circulant	636 968.29	655 161.59
Fortune de placement	740 004.00	700 004.00
Total de l'actif	1 376 972.29	1 355 165.59
Capitaux externes	766 442.65	710 923.64
Capital propre		
Compte capital	492 842.65	610 529.64
Bénéfice	117 686.99	33 712.31
Total du passif	1 376 972.29	1 355 165.59
	Budget 2015	Résultat 2015
Compte de profits		
Recettes	2 572 000.00	2 534 692.83
Cotisations des membres	1 267 500.00	1 257 432.00
Autres recettes	1 304 500.00	1 277 260.83
Dépenses	2 621 100.00	2 500 980.52
Frais de personnel	1 615 000.00	1 502 985.75
Autres frais	1 006 100.00	997 994.77
Perte / bénéfice	-49 100.00	33 712.31

L'organe de révision a contrôlé la comptabilité et les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2015; il a envoyé son rapport au président le 13 mai 2016. Dans sa séance du 24 mars 2016, le comité a examiné les comptes et les recommande à l'approbation de l'assemblée des délégués.

Sections

Les membres sont affiliés à l'ASETA par l'intermédiaire de leur section ou de leur association professionnelle. Celles-ci répondent d'elles-mêmes, de leur organisation interne, de leur programme d'activités et des finances.



P: www.avlt.ch
Furer Pascal, 5603 Staufen
062 891 21 12
G: Voegeli Thomas, 5103 Wildegg
062 893 20 41, 079 774 47 15



P: Achermann Ruedi, 6374 Buochs
041 620 11 22, 079 643 75 20
G: Bircher Dominik, 6363 Obbürgen
079 424 12 70



P: Lugeon Michel, 1306 Daillens
021 862 91 36, 079 623 81 36
G: Bugnon Virginie, 1162 St-Prex
021 806 42 81,
Fax 021 806 42 81



P: Tschudin Hanspeter,
4460 Gelterkinden
061 981 51 63
G: Banga Susi, 4142 Münchenstein
061 411 22 88



P: Frunz Josef, 6056 Kägiswil
041 660 40 16, 079 202 83 75
G: Wagner Thomas, 6064 Kerns
079 730 44 87



P: Vergère Matthieu, 1963 Vétroz
079 625 49 86
G: Jacquemoud David,
1902 Evionnaz
079 732 56 26



P: Brenzikofer Klaus, 3646 Einigen
033 654 40 37, 079 336 14 84
G: Gerber Peter, 3054 Schüpfen
031 879 17 45, 079 411 02 33



P: www.vlt-sg.ch
Schmid Heiri, 8865 Bilten
055 615 37 37, 079 342 30 36
G: Müller Eliane, 9478 Azmoos
081 783 11 84, Fax 081 783 11 85



P: Freimann Philipp, 6300 Zug
041 740 64 46, 079 467 16 35
G: Betschart Beat, 6313 Menzingen
041 755 11 10, 079 771 65 90



P: Zurkinder Robert, 3186 Düdingen
026 493 47 09, 079 680 16 68
G: Guisolan Laurent, 1725 Posieux
026 305 55 58, 079 243 94 06



P: www.vlt.ch
Gnädinger Bruno, 8262 Ramsen
052 740 11 53
G: Müller Martin, 8213 Neunkirch
079 656 74 58



P: www.svlt-zh.ch
Wegmann Urs, 8412 Hünikon
052 315 43 37, 078 748 26 60
G: Burri Hans, 8425 Oberembrach
044 876 01 73



P: Berthelet Christophe, 1252 Meinier
078 670 25 25
G: Favre Bertrand, 1223 Cologny
079 449 05 74



P: Müller Paul, 4913 Bannwil
079 340 29 70
G: Ochsenbein Beat, 4554 Etziken
032 614 44 57, 076 302 77 42



P: Schurti Leopold, 9495 Triesen
079 696 16 89
G: Becker Fabian, 9490 Vaduz
079 399 09 02



P: www.svlt-gr.ch
Günthardt Ueli, 7302 Landquart
081 322 14 91, 079 276 83 72
G: Baumgärtner Jörg, 7000 Chur
081 353 17 96, 079 315 92 38



P: Brun Armin, 6493 Küssnacht/R.
041 850 41 90, 079 211 15 64
G: Kälin Florian, 8840 Trachslau
055 412 68 63, 079 689 81 87



P: Groupe professionnel
Agro-entrepreneurs Suisse
Zollinger Willi, 8105 Watt (ZH)
079 422 47 24
G: Stirnimann Roger, 4913 Bannwil
079 821 63 71



P: Sommer Pierre, 2722 Les Reuilles
032 487 46 13
G: Chevillat Philippe,
2853 Courfaivre
032 420 74 73, 079 419 47 14



P: www.vtgl.ch, www.vtl.ch
Uhlmann Hansjörg, 8554 Bonau
071 657 22 04, 079 459 18 54
G: Koller Markus, 9542 Münchwilen
071 966 22 43, 079 643 90 71



P: Gérance
Agro-entrepreneurs Suisse
Marlies Biland, 5223 Riniken,
056 450 99 90



P: www.lylt.ch
Moser Anton, 6170 Schüpfheim
041 485 88 23
G: Erni Josef, 6276 Hohenrain
041 467 39 02



P: Antonioli Stefano, 6721 Ludiano
079 653 34 76
G: Buzzi Claudia, Segretaria,
Agriticino, 6592 S.Antonino
091 851 90 90 | Fax 091 851 90 98

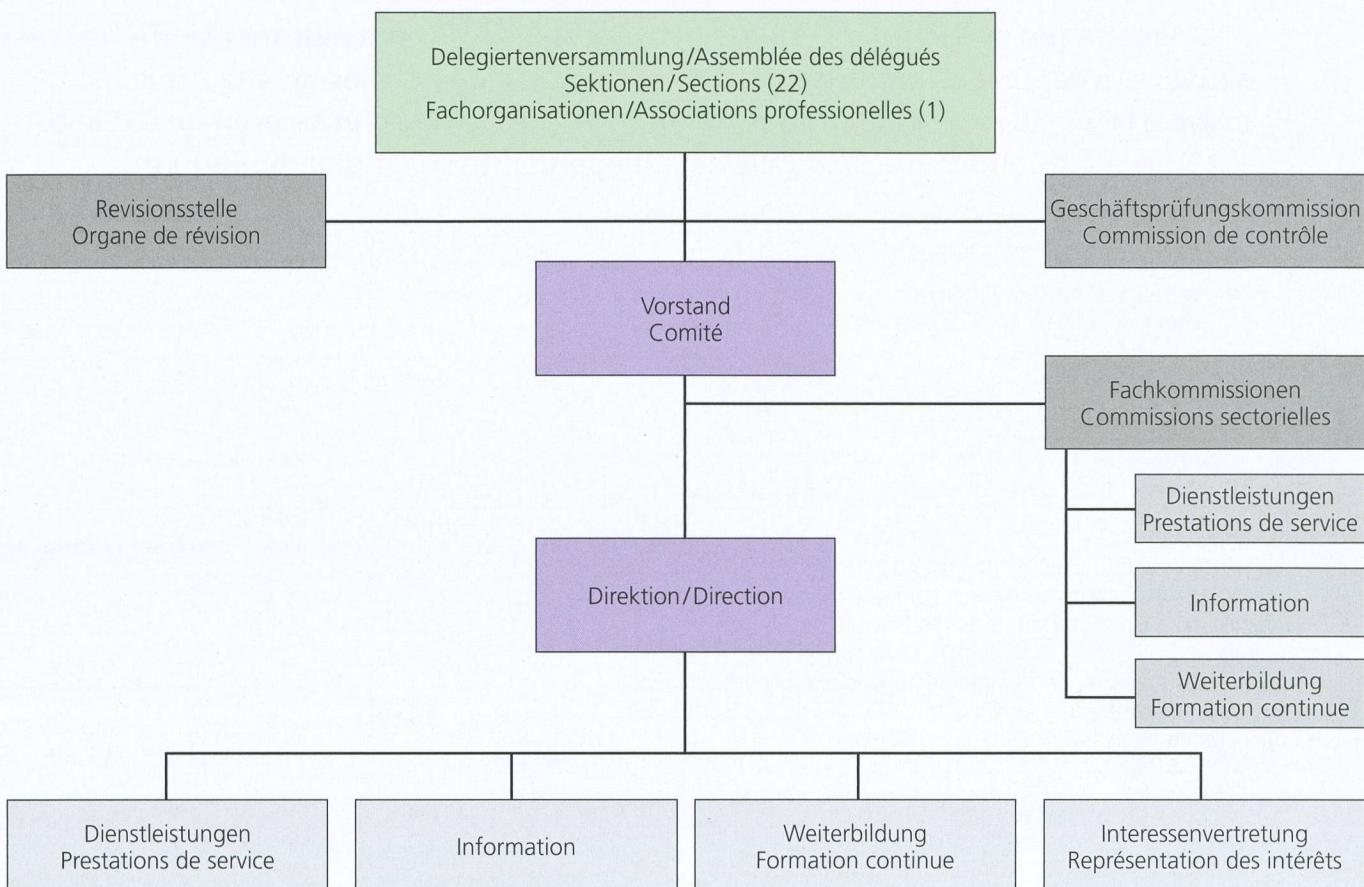


P: Seiler Werner, 2318 Brot-Plamboz
032 937 10 63, 079 502 56 72
G: Tschanz Bernard, 2042 Valangin
032 857 21 70, 079 564 12 00



P: Légende:
P: président
G: gérant
Etat à la fin août 2016

Structures de l'association



Collaboratrices et collaborateurs à Riniken en 2016



Aldo Rui
Directeur



Roman Engeler
Rédacteur en chef
Directeur d'édition



Gaël Monnerat
Rédacteur
Technique Agricole et
Schweizer Landtechnik



Catherine Schweizer
Traduction
Site Internet



Caroline Grau
QM et site Internet
Achats



Käthi Spillmann
Secrétariat
Comptabilité



Ingrid Pfund
Secrétariat
Administration des cours
zs@agrartechnik.ch



Jean-Richard Salamin
Moniteur de conduite



Urs Rentsch
Formation continue
Service technique



Walter Hofer
Antenne romande de
l'ASETA, Grange-Verney
Moudon

Conception directrice

L'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA) représente les intérêts des agriculteurs dans le domaine de la technique agricole. Elle comporte 22 sections et le groupement professionnel Agro-entrepreneurs Suisse. L'ASETA a été fondée en 1924; elle est indépendante sur le plan politique.

L'ASETA

- représente les intérêts de ses membres dans la société et auprès des autorités
- propose des formations de base et continues axées vers la pratique
- organise des manifestations et des séminaires
- s'engage à protéger l'environnement dans l'agriculture
- conseille ses membres en matière de nouveaux procédés techniques
- assiste ses membres pour les questions relevant de la sécurité routière
- édite le périodique spécialisé *Technique Agricole*

Membres et clients: un partenariat à long terme

- Nos activités sont motivées par un partenariat à long terme pour offrir continuellement de nouveaux avantages à nos membres et clients. Ainsi, nous renforçons à la fois notre position et l'identification de nos membres à l'association. De même, nous engageons nos connaissances techniques, scientifiques et économiques dans des prestations de service attrayantes et orientées vers l'avenir.

Personnel: un partenaire performant

- Sur la base de leurs compétences, les collaboratrices et collaborateurs déterminent eux-mêmes le succès. L'on attend de leur part un haut degré d'identification à l'association, de l'initiative, de l'engagement, du savoir-faire et de l'esprit d'entreprise. De son côté, le personnel est en droit d'attendre une rémunération appropriée, la possibilité de s'épanouir et des mesures de promotions et de formations continues adaptées.

Culture d'entreprise: la qualité

- L'attitude fondamentale de l'ASETA est basée sur le concept de la qualité totale. Cela requiert un mode de réflexion global pour satisfaire au mieux les besoins de nos membres et clients. Les processus d'information et de décision sont transparents et efficaces.

Contexte: assumer ses responsabilités

- L'ASETA est associée au développement durable. Grâce à nos prestations, nous obtenons des résultats financiers convenables. Nous sommes à même d'assumer nos responsabilités face à la société et à l'environnement. A tous les échelons, l'ASETA est tenue de communiquer de manière ouverte, claire et franche